



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Malades atteints de protoporphyririe erythropoïétique

Question écrite n° 1196

Texte de la question

M. Pierre Vatin appelle l'attention de Mme la ministre des solidarités et de la santé sur la situation des malades atteints de protoporphyririe erythropoïétique. Si certains laboratoires ont réussi à mettre au point un médicament appelé Scenesse, améliorant considérablement la vie des patients, il n'est toujours pas autorisé à la prescription des Français. Étant donné le prix exorbitant du traitement, tel que commercialisé dans les pays voisins de la France, sa prise en charge par l'État lui semble essentielle. C'est pourquoi il lui demande les mesures qu'elle entend prendre afin de permettre aux personnes souffrant de cette affection le bénéfice de ce traitement.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Vatin](#)

Circonscription : Oise (5^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 1196

Rubrique : Pharmacie et médicaments

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [19 septembre 2017](#), page 4434

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)